REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité- Justice

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

Agence de Développement Urbain (ADU)



Commission de passation des Marchés publics (CPMP-ADU)

Avis déclarant un appel d'offres infructueux

Appel d'Offres National n°: 02/ CPMP-ADU/2024

Relatif aux travaux de Construction, d'extension et Réhabilitation de 11 Centres de Santé à Nouakchott

- 1. Référence de publication : Site de l'ARMP en date du 02/12/2024
- 2. Date limite de remise des offres : 24/12/2024 à 14H : 00 GMT
- 3. Nombre d'offres reçues : Quatre (04)

La commission déclare l'Appel d'Offres infructueux pour le motif de dépassement du budget prévu pour la réalisation du projet dans le PPM.

La publication du présent avis ouvre le délai de cinq (05) jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant la Commission de règlementdes différends de l'Autoritéde Régulation desMarchésPublics.

Nouakchott le, 27/12/2024

Mohamed El Moctar Bouamou

Président de la Commission de Passation des Marchés publics

Soion Marche